

En action !

Lettre ouverte aux élus

#Rémunération #Action #CD08 #Ségur



Nous resterons mobilisés, ne faiblirons pas et ne culpabiliserons pas de revendiquer de meilleures conditions de travail, de traitement et de service rendu pour vos administrés.



Charleville-Mézières, le 8 décembre 2022



LETTRE OUVERTE

À

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux
Hôtel du Département
08000 Charleville-Mézières

Objet : Orientations budgétaires

Mesdames, Messieurs,

Ce lundi, vous allez débattre des orientations budgétaires de la collectivité pour 2023, étudier en particulier les dépenses de fonctionnement et rémunérations des agents.

Le décret paru le 30 novembre était attendu, il transforme la prime Sécur en CTI (complément de traitement indiciaire).

Ce décret, inadapté à la réalité des métiers de la Fonction Publique Territoriale et Hospitalière, reprend les travers du décret précédent, instaurant le Sécur : les fonctions et corps de métiers cités dans le décret bénéficieront obligatoirement du CTI (compensé partiellement par l'Etat), et les autres... ?

« *Gouverner c'est prévoir*l'unanimité lors de la COPER du 13 juillet, l'octroi de la prime Sécur à l'ensemble des agents de la Direction des Solidarités, du Foyer de l'Enfance et de la Direction Insertion Retour à l'Emploi ; confirmé par le vote de la décision budgétaire modificative du 19 septembre.

Cet engagement fort et durable, le Président et vous-même l'avez répété le 23 septembre lors de la journée Agents-Elus aux Vielles-Forges.

Dans un communiqué paru sur Intranet ce vendredi 2 décembre, le Président Bourgeois semble vouloir revenir sur vos engagements.

Sauf hallucination auditive collective, à 2 mois d'intervalles et toutes choses égales par ailleurs, la parole politique serait-elle définitivement discréditée ?

Les personnels qui seraient concernés par ce désengagement sont essentiellement des femmes de catégorie C : agent d'accueil en MDS, instructrice des AIS ; mais également une trentaine de collègues infirmière, ergothérapeute, assistante sociale, qui ne travaillent pas dans un des services ciblés par le décret (évaluatrice APA, PCH...).

Ces professionnelles ont répondu présentes pendant la crise sanitaire, engagées au quotidien pour un service public de qualité. La population ardennaise, nous tous, ne saurions nous passer d'elles !

Dans un contexte national d'inflation historique et face à la crise du recrutement dans la fonction publique, nous vous demandons Mesdames et Messieurs d'assumer et respecter vos engagements.

Nous resterons mobilisés, ne faiblirons pas et ne culpabiliserons pas de revendiquer de meilleures conditions de travail, de traitement et de service rendu pour vos administrés.

Nous serons heureux et enthousiastes de vous retrouver lundi matin. N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Visse Sandrine
CGT CD 08

Daniel Vincent
CGT FDE

Jomé Carlo
SDU